



En juin dernier, l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASN) a mené une inspection de revue sur le site du Blayais. Lors de cette inspection d'une semaine, notable par son envergure et son caractère «exceptionnel» puisque l'ASN n'en

mène qu'une par an sur une centrale, une trentaine d'inspecteurs et d'experts de l'ASN ont passé au crible l'organisation et les procédures de l'exploitant sur un nombre de sujets déterminés à l'avance.

Quatre observateurs de la CLIN ont pu suivre les inspecteurs lors des journées thématiques. Ces quatre observateurs possèdent tous de solides connaissances sur les sujets traités: Pas forcément un préalable pour observer les interactions entre l'ASN et EDF.

Mais au-delà, conformément aux missions de la CLIN, ils ont accepté d'être des relais: il s'agissait pour eux d'assister aux échanges entre les acteurs et de comprendre le rôle de chacun, dans une volonté, de part et d'autre, de transparence et d'ouverture au grand public.

À événement «extra-ordinaire», lettres d'information hors-série: nous avons souhaité clarifier la nature d'une inspection de revue, nous arrêter sur les thèmes examinés et recueillir les impressions de nos observateurs.

Florian DUMAS

Président de la CLIN,
Conseiller départemental du canton du Nord-Gironde,
Maire de Civrac-de-Blaye



Retour sur l'inspection de revue

Éléments de contexte

Du 15 au 20 juin 2025, la centrale du Blayais a fait l'objet d'une « inspection de revue » réalisée par une équipe de 27 inspecteurs et experts de l'ASN.

Planifiée à la suite de la dégradation des performances de sûreté du site et de la mise en place d'un projet baptisé « **Redonnons des couleurs au Blayais** », l'inspection de revue visait principalement à évaluer l'efficacité de ce projet dans le rétablissement des performances de la centrale, notamment à travers quatre thématiques retenues par l'ASN:

- management de la sûreté,
- conduite normale,
- maintenance et gestion des modifications,
- incendie.

Comment se déroule une inspection de revue ?

Quels sont les faits marquants retenus par les observateurs de la CLIN ? Clin Info vous explique.

Sommaire

- Interview de Paul de Guibert, Chef de la division de Bordeaux de l'ASN
- Thématische 1 : management de la sûreté De quoi s'agit-il ? L'éclairage de l'ASN
La vision de l'observateur de la CLIN : Hervé Gayrard
- Thématische 2 : conduite normale De quoi s'agit-il ? L'éclairage de l'ASN
La vision de l'observateur de la CLIN : Patrick Vieillé

- Thématische 3 : maintenance et gestion des modifications De quoi s'agit-il ? L'éclairage de l'ASN
La vision de l'observateur de la CLIN : Emmanuel Moulin
- Thématische 4 : incendie De quoi s'agit-il ? L'éclairage de l'ASN
La vision de l'observateur de la CLIN : Christian Semperes



PAUL DE GUIBERT

Chef de la division de Bordeaux de l'ASNR

– En quoi une inspection de revue diffère-t-elle d'une inspection classique ?

Une inspection de revue est une approche complémentaire aux autres qui mobilise un collectif de travail plus riche, avec une plus grande équipe et qui se déroule sur plusieurs jours. Ici, ce sont 27 inspecteurs et experts de l'ASNR qui ont croisé leurs regards. Il faut préciser que cette équipe d'inspection comptait principalement des professionnels extérieurs à la division de Bordeaux. Nous menons plus de 40 inspections chaque année sur le CNPE* du Blayais, donc cela permet de bénéficier de regards externes sur les installations et pour l'ASNR, de rester « homogène » dans nos inspections.

* Centre nucléaire de production d'électricité

– Pourquoi avoir retenu le site de Blaye et les quatre thématiques abordées ?

Il faut savoir que l'ASNR mène chaque année deux inspections de revue : une en centrale et une dans une autre installation (un site de fabrication du combustible par exemple).

Le choix se porte sur les sites qui peuvent avoir montré des signaux faibles et que nous souhaitons examiner de plus près. Concernant la centrale du Blayais, les performances sûreté nous semblaient en retrait depuis deux ou trois ans et nous voulions mesurer les progrès engendrés par le programme de redressement mis en œuvre par l'exploitant. Pour ce qui est des thématiques, le management de la sûreté et la maintenance sont des incontournables de chaque inspection de revue; en revanche, le focus incendie répondait à des préoccupations plus ciblées pour le site.

– Qu'avez-vous retenu de cette inspection et quelles sont les suites prévues ?

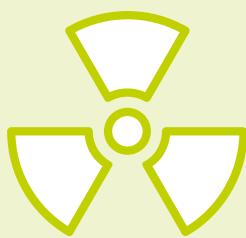
De manière globale, nous avons relevé un site en progrès avec des équipes engagées et la volonté de traiter les causes de la baisse des performances. Les plans d'action d'EDF semblent donc porter leurs fruits. Les installations sont en bon état, nous avons trouvé le site propre et ordonné. En revanche, nous avons

émis un bémol quant à l'inspection du travail (des gestes non respectés dans les procédures).

Après l'inspection de revue, l'ASNR diffuse une lettre de suite qui dresse le bilan et formule des demandes à EDF: des corrections, des précisions à apporter ou des demandes de changements plus profonds). EDF a ensuite deux à trois mois pour répondre avec des éléments de preuve sur ce qui lui est demandé. La division de Bordeaux de l'ASNR effectue une inspection annuelle dédiée à la vérification des engagements et y intégrera ces nouveaux éléments.

CONSULTER LES LETTRES DE SUITE





THÉMATIQUE 1

Management de la sûreté

De quoi s'agit-il ? L'éclairage de L'ASNR

Le management de la sûreté repose sur des facteurs humains et organisationnels. L'ASNR a examiné de quelle manière les 2 000 personnes qui travaillent à la centrale sont organisées et acculturées à la sûreté. Cela passe notamment par le niveau d'exigence porté par la direction et le management du site sur la politique de sûreté, comment les équipes dédiées à la sûreté sont organisées, quelles formations sont mises en place, la teneur des échanges au sein des réunions hebdomadaires de sûreté...

**La vision
de l'observateur
de la CLIN
HERVÉ GAYRARD**



Le fait d'être un ancien ingénieur de l'inspection nucléaire m'a permis d'apprécier les échanges, entre l'exploitant, responsable de la sûreté de ses installations, et l'ASNR qui en vérifie la bonne application en toute transparence et dans un climat de confiance partagée. Une démarche fondamentale qui bénéficie à tous les niveaux de l'exploitation de la centrale. Communication aux équipes opérationnelles qui sont formées aux modifications sur les matériels, écoute des observations des opérateurs ou traçabilité numérique, participent à un fonctionnement interne m'a semblé être fluide et motivant ; **En tant qu'observateur, j'ai bien compris à chaque étape que l'objectif permanent de l'amélioration de la sûreté est dans l'ADN du personnel du CNPE et de son encadrement. C'est un point capital que je tiens à souligner.**

THÉMATIQUE 2

Conduite normale

De quoi s'agit-il ? L'éclairage de L'ASNR

La conduite normale s'oppose à la conduite accidentelle : c'est la manière dont EDF pilote la machine en temps dit « normal ». En salle de commande, les équipes ont une multitude d'actions à accomplir, et sur le terrain, les agents effectuent des rondes pour vérifier que tout tourne correctement. L'ASNR a suivi les équipes, examiné la manière dont elles se passent le relai (le site tourne en 3x8) car la transmission d'informations à ce moment-là est cruciale, étudié l'organisation du service et les plans d'action mis en place...

**La vision
de l'observateur
de la CLIN
PATRICK VIEILLÉ**



« Retraité de la centrale, je me suis porté volontaire sur la partie que je connaissais le mieux et j'ai trouvé que le site avait progressé sur le régime de consignation. Mais mon rôle était avant tout d'observer le déroulement de l'inspection : l'ASNR pose des questions en profondeur, demande des documents, des précisions sur les procédures... L'exploitant apportait les réponses rapidement, tout se passait de manière ouverte et transparente. **Cet état d'esprit va dans le bon sens : rien n'est secret à la centrale.** Le dialogue et l'ouverture me semblent fondamentaux pour que chacun comprenne ce qui se passe sur un site nucléaire ».



THÉMATIQUE 3

Maintenance et gestion des modifications

De quoi s'agit-il ? L'éclairage de L'ASNR

La maintenance concerne la façon dont l'exploitant maintient l'existant (remplacer une pompe par exemple), tandis que la gestion des modifications s'attache aux modifications effectuées sur le site (comme le rehaussement du mur pare-houle). La maintenance est effectuée par des équipes de spécialistes (électriciens...): l'ASNR a observé leurs interventions sur le terrain et a examiné les dossiers sur les dernières maintenances.

Les modifications impliquent des chantiers et des imprévus inhérents à ces chantiers. L'ASNR scrute le traçage de ces aléas et le moment où la modification est entrée en service.

La vision de l'observateur de la CLIN

EMMANUEL MOULIN



« Il s'agissait d'un vrai débat d'experts. Comment est organisé le domaine maintenance, l'évolution de la structure, comment sont gérés les prestataires... L'ASNR ne mène pas une visite de « façade »; le ton est courtois, mais ferme. Les échanges sont fluides. L'après-midi, l'ASNR a choisi de visiter les tranches 3 et 4, ils ont relevé l'état global de l'installation, du matériel, les règles de maintenance. Ils ont pu aller partout où ils le souhaitaient... **J'ai trouvé que l'inspection avait été minutieusement préparée des deux côtés, extrêmement rigoureuse et les échanges très productifs.**

Avec un regard d'observateur externe, je retiens que ce genre de visite et la transparence mise en œuvre est un bon moyen de mieux comprendre l'outil industriel et son impact sur le territoire. »



THÉMATIQUE 4

Incendie

De quoi s'agit-il ? L'éclairage de L'ASNR

La gestion du risque incendie nécessitait d'être améliorée afin de respecter chaque étape :

- en premier lieu, éviter tout départ de feu,
- en cas de départ de feu, mettre en place tous les moyens de détection, puis d'intervention,
- en présence de feu, éviter qu'il grossisse (avec une attention particulière aux entreposages – palettes...),
- maîtriser le cloisonnement (portes coupe-feu),
- faciliter l'intervention des pompiers.

En effet, l'ASNR avait pointé plusieurs points faibles au Blayais : quelques personnes portant le risque incendie avec trop peu de relais; la complexité d'entreposage du fait de locaux exigus; les permis de feu (les parades à mettre en place lorsqu'un chantier produit des étincelles).

La vision de l'observateur de la CLIN

CHRISTIAN SEMPERES



« J'ai pu constater un positionnement des inspecteurs ASNR exigeants, sans compromis, avec des questions pertinentes sur les plans technique et organisationnel. Chez les acteurs interviewés et contrôlés sur le terrain, j'ai observé des personnes bien préparées, conscientes de l'enjeu, transparentes, engagées, voulant répondre précisément et rapidement aux questions des inspecteurs. Ayant travaillé sur ce site durant vingt ans, j'ai retrouvé ce qui fait la spécificité du Blayais, la force du collectif, entre métiers notamment. Concernant la thématique plus spécifique de la journée, le plan de rigueur incendie semble porter ses fruits mais l'ASNR a mis en lumière des axes d'amélioration précis à engager pour aller plus loin. Cette expérience d'observateur était enrichissante et je retiens l'appréciation globale positive de M. Quintin, inspecteur en chef ASNR lors de la restitution du 20 juin.

Chacun est dans son rôle. L'exploitant nucléaire en pleine responsabilité de l'exploitation. Et l'ASNR en contrôle de conformité et en challenge de l'exploitant pour l'amélioration continue. Le tout au service du public. »